

Ampuis.comm'

La lettre d'information trimestrielle



Avril
2015

MAISON MÉDICALE

**La municipalité a inauguré
le samedi 28 mars
la maison médicale
et la rue Gabriel Vanel.**

Une assemblée nombreuse avait répondu à l'invitation de la mairie. Parmi les représentants officiels, on comptait notamment Mme Elisabeth LAMURE, Sénatrice du Rhône, M. Georges FENECH, Député du Rhône, et les Maires du Canton.

Ce projet, qui a été initié par la précédente équipe municipale et concrétisé par l'équipe actuelle, garantit à nos administrés mais également aux habitants des villages proches, une offre de soins de proximité facilement accessible.

16 professionnels : médecins généralistes, infirmières libérales, dentiste, orthophoniste, sage-femme, kinésithérapeutes, ostéopathe, audioprothésiste, psychologue pour enfants, praticienne en shiatsu et une pédicure-podologue (septembre 2015), sont installés dans cet espace flambant neuf depuis le 1^{er} avril 2015.

La municipalité recherche encore un médecin spécialisé en ophtalmologie, dermatologie, pédiatrie (ou autre spécialité) pour compléter l'équipe actuelle.

**Le coût de ce nouvel équipement
s'élève à 1.250.000 € HT, honoraires compris.**

La municipalité a bénéficié des soutiens financiers : de l'Etat, avec l'attribution d'une Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) d'un montant de 225.000 € ; du Département du Rhône : 45.684 € ont été alloués dans le cadre du contrat pluri-annuel ; et enfin une subvention de 20.000 € a été donnée par Mme Elisabeth LAMURE, Sénatrice du Rhône, au titre de sa réserve parlementaire.

Les coûts restants sont couverts par un emprunt et par de l'autofinancement du budget communal.

En hommage à Monseigneur VANEL, Archevêque d'Auch, le Conseil Municipal d'Ampuis a décidé d'attribuer à la rue desservant la maison médicale, le nom de cet Ampuisait d'origine. En effet, le terrain sur lequel a été édifié le bâtiment appartenait autrefois à Gabriel VANEL et avait été acquis par la mairie au début des années 2000.



Iudobus...



Le ludobus fait étape à Ampuis ! C'est la fête du jeu !



Le ludobus, c'est quoi ?

Animé par l'association « Quai des Ludes », la ludothécaire aidée de bénévoles installe tous les mardis du 24 mars au 2 juin, des espaces de jeux (construction, jeux de société...) dans la salle hexagonale.

Le ludobus, c'est pour qui ?

Le but est de promouvoir l'intérêt du jeu auprès de tout un public : structures petite enfance, écoles maternelle et élémentaire, assistantes maternelles, accueils de loisirs, mais aussi adolescents, adultes, parents, grands-parents.

Tous peuvent venir découvrir, gratuitement, des jeux, des jouets, pour tous les âges et tous les goûts.

Vous voulez passer des moments agréables et conviviaux : rejoignez-nous tous les mardis de 10h à 12h et de 13h à 15h30, à la Salle Hexagonale.

Vous souhaitez être bénévoles afin d'aider notre ludothécaire, appelez la Mairie au 04 74 56 04 10 ou venez directement sur place, le mardi.

Toute aide sera la bienvenue.



Les aménagements de la Via Rhôna et de ses abords

- Un cheminement en stabilisé, d'une largeur de 1,50 m, est créé dans la bande enherbée existante, en pied du talus arboré. La mise en sécurité des piétons est assurée par la pose d'une barrière en bois.
- Quelques bancs seront disposés le long du chemin.
- L'aire de pique-nique du carrefour du Trièves sera agrémentée d'un point d'eau et de mobilier neuf tel que des bancs, des tables de pique-nique, des corbeilles et supports à vélos.
- Le chemin d'accès au Rhône depuis l'aire de pique-nique est conforté et la rive sera équipée d'un ponton de pêche accessible à tous.
- 9 places de stationnement sont créées le long du chemin des Coutures, notamment au carrefour de la rue des Acacias.
- 6 bornes d'interprétation et modules QR codes seront disposés le long du parcours, pour agrémenter la découverte du site par des contenus didactiques et interactifs, amenant le visiteur à découvrir l'histoire de la navigation fluviale, les liens qui unissent l'Homme et le Rhône, ou encore les richesses du terroir de la Côte-Rôtie.
- Un travail est mené parallèlement sur la végétalisation des berges, permettant d'éclaircir certaines zones pour aménager des percées visuelles, sans perturber l'écosystème de la ripisylve.

Entre le site du bac à Traille et le château, les abords de la Via Rhôna sont aménagés pour conforter le cheminement des piétons le long du chemin des Coutures.

Le coût de cette première phase de travaux (cheminement piéton, ponton de pêche, mobilier, signalétique, végétalisation, stationnement et borne fontaine) s'élève à 167.300 € HT. Elle est financée à hauteur de 76 % par :

- la CNR, la Région Rhône-Alpes, le Plan Rhône et le Département du Rhône.

Cette tranche d'aménagement verra aussi la réalisation des travaux de VRD (Voirie Réseaux et Divers) nécessaires au fonctionnement des tranches suivantes du projet :

- extension des réseaux (électrique, télécommunication, éclairage, eau potable et assainissement) pour alimenter et raccorder les futurs équipements du site du bac à Traille et de la darse (kiosque, bloc sanitaire).



travaux en cours...

Travaux sur la RD386 à Verenay

D'importants travaux de mise en conformité des réseaux d'eaux & d'assainissement et d'enfouissement des réseaux secs, ont débuté le 11 mars 2015 et se poursuivront jusqu'à fin juin.

Ces travaux d'aménagement de la RD386 se déroulent entre la route du Lacat et le chemin de la basse Viallière (entre les deux plateaux surélevés) et vont nécessiter plusieurs phases de chantiers.



❶ La première phase des travaux, réalisée par l'entreprise Cholton, consiste en la pose d'une conduite d'eau potable, en remplacement des anciennes très fuyardes. La nouvelle conduite s'inscrira dans un réseau maillé assurant la distribution de l'eau potable et la défense incendie du secteur. La mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales sera également réalisée avec la pose d'une conduite supplémentaire pour les eaux de pluie. Ces travaux s'élèvent à 254.891,40 € HT répartis pour 101.488 € d'eau potable, 139.153,40 € d'assainissement et 14.250 € d'assistance à maîtrise d'ouvrage.



❷ La seconde phase des travaux réalisés concernera la partie basse de la rue de Montmain où le réseau d'eaux pluviales sera repris avec le redimensionnement de la conduite. Ces travaux ont pour but d'éviter les problèmes d'inondations que nous avons subis lors des dernières intempéries. Leur montant s'élève à 101.461,75 € HT.

❸ Enfin, la dernière phase des travaux, confiée à l'entreprise Citéos, consistera en l'enfouissement des réseaux aériens, à la pose d'un nouveau transformateur et à l'amélioration de l'éclairage public. Cette opération permettra de fiabiliser les réseaux, d'embellir le paysage avec la suppression des câbles aériens et d'améliorer l'éclairage public tout en réduisant la facture énergétique.

Ces travaux s'élèvent à 442.100 € TTC répartis pour 280.200 € de réseaux électriques, pour 80.400 € de réseaux télécom et pour 81.500 € d'éclairage public. La participation du SYDER (syndicat départemental d'énergie du Rhône) est de 130.825 €.



❹ A l'issue de ces travaux de réseaux, la couche de roulement de la RD 386 sera reprise et un sens unique sera mis en place sur la portion de voie reliant la rue de Montmain et la RD 386, en vue de la création de trois commerces.

Ces travaux peuvent occasionner des interruptions de circulation par la mise en place de feux alternés entre 8h30 le matin et 16h30 l'après-midi.

Travaux d'assainissement Rue du Revoux

Ces travaux ont pour objectif l'amélioration et la mise en conformité du réseau d'assainissement.



Cette opération consiste à séparer les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales. Ce principe assure une gestion distincte des eaux suivant qu'elles doivent ou non faire l'objet d'un traitement avant leur rejet à la station d'épuration du SYSTEPUR, située à Reventin-Vaugris.

Cette mise en séparatif des réseaux permet de diminuer la pollution minérale ou chimique du flux d'eaux pluviales vers la station d'épuration.

Une nouvelle conduite PVC de diamètre 300 mm a été posée sur l'antenne allant de la rue des Coutures à la rue du Revoux, avec un raccordement sur le collecteur du Rhône/Gier situé sur la rue des Coutures. Ce collecteur permet d'acheminer les eaux usées de notre commune vers la station d'épuration.

Le coût de ces travaux est de 55.471,50 € HT. Une subvention de 30% du coût HT des travaux est attendue du Conseil Général du Rhône.

manifestations à venir...

AVRIL

mardi 7

Ludobus 10h-12h et 13h-15h30

Salle Hexagonale

samedi 11

Opération Pilat Propre

Salle des Fêtes

Bal des conscrits

Salle des Fêtes

Soirée dansante - Badminton

Salle Hexagonale

mardi 14

Ludobus 10h-12h et 13h-15h30

Salle Hexagonale

dimanche 19

Chasse aux œufs - Conscrits

Jeux de boules Verenay

mardi 21

Ludobus 10h-12h et 13h-15h30

Salle Hexagonale

samedi 25

Repas de printemps - CCAS

Salle polyvalente

mardi 28

Ludobus 10h-12h et 13h-15h30

Salle Hexagonale



MAI

dimanche 3

Concours de pétanque des Conscrits

Jeux de boules Verenay

mardi 5

Ludobus 10h-12h et 13h-15h30

Salle Hexagonale

vendredi 8

**Cérémonie commémorative
du 8 mai 1945**

Place des Anciens Combattants

mardi 12

Ludobus 10h-12h et 13h-15h30

Salle Hexagonale

jeudi 14

Challenge Manu Groff

Stade de Verenay

mardi 19

Ludobus 10h-12h et 13h-15h30

Salle Hexagonale

samedi 23

Bal des conscrits

Salle des Fêtes

mardi 26

Ludobus 10h-12h et 13h-15h30

Salle Hexagonale

samedi 30

Concours de pétanque Club Balade

Jeux de boules Verenay

JUIN

mardi 2

Ludobus 10h-12h et 13h-15h30

Salle Hexagonale

samedi 6

Concours de pétanque et repas ASACR

Rugby - Stade de Verenay

samedi 13

Banquet des classes en 5

Salle des Fêtes

samedi 20

Fête de la musique

Salle des Fêtes

Lavage de voitures - Conscrits

Place des Anciens Combattants

dimanche 21

Vide grenier - ASACR Rugby

Stade de Verenay

vendredi 26

Kermesse - Ampuis Mozaïk

Cour de l'école

samedi 27

Concours de pétanque - Badminton

Jeux de boules de Verenay

JUILLET

vendredi 3

AG du Rugby

Stade de Verenay Verenay

samedi 11

Concours de boules de Saint Vincent

Jeux de boules de Verenay

Bal des Conscrits

Salle des fêtes

LA RANDONNÉE DU TERROIR
DIMANCHE 7 JUIN 2015

TUPIN-ET-SEMONS
Plateau de Semons
Lieu-dit Gravisse

Les circuits en boucle
N°1 - départ 8h - 13,1 Km - 4h30
N°2 - départ 9h30 - 7,2 Km - 3h
N°3 - départ 10h30 - 4,5 Km - 1h30
Dernier départ à 10h30
Chaussures de marche conseillées

Pensez à covoiturer !

Apéritif offert par la commune
Assiette dégustation de produits du terroir
offerte par la Communauté de communes
De 12h à 14h
Sur présentation du ticket remis au départ

Petit marché de producteurs locaux
Animations et stands d'information
Café, buvette

Manifestation éco-responsable

Logo de la Région de Condrieu Communauté de Communes

A vos bottes : j'aime Ampuis Propre !



Le samedi 11 avril 2015,
la Municipalité d'Ampuis organise,
dans le cadre de la journée Pilat Propre 2015
et en collaboration avec la Communauté
de Communes de la Région de Condrieu,
une opération de sensibilisation aux
problèmes des déchets dans la nature...

L'idée, c'est de ramasser un maximum de déchets
qui souillent l'environnement du village.

Nous vous donnons donc rendez-vous
le **SAMEDI 11 AVRIL à 8h45**
à la Salle des Fêtes.

Cette action éco-citoyenne au profit de la
Nature est ouverte à tous : enfants, parents,
grands-parents, associations...

Les équipements de protection individuelle et les
sacs de collecte seront fournis par les organisateurs.
Un verre de l'amitié sera offert en fin de matinée
à tous les participants.

manifestations●●●



Cérémonie commémorative du 19 mars 1962

Cette année, la cérémonie commémorative du 19 mars 1962 a eu lieu exceptionnellement le dimanche 22 mars.

Après le traditionnel dépôt de gerbes devant le Monument aux Morts, Louis SIMON, Président de la FNACA d'Ampuis et ses environs, Georges PEREZ, Président des Anciens Combattants et le Maire, Gérard BANCHET, ont pris la parole pour honorer le devoir de mémoire.

A l'issue des allocutions prononcées, des médailles militaires ont été remises par Roland SEGÉAR, Commandant de Police Honoraire, Chevalier de la Légion d'Honneur et médaillé des Actes de Courage et de Dévouement à Louis SIMON (Ampuis) et André VILLARD (Ampuis).

Messieurs Jean-François BRUNET (Ampuis) et Guy ROLLAND (Loire-sur-Rhône) ont été respectivement décorés de la croix du combattant par Gérard BANCHET, Maire d'Ampuis, et Guy MARTINET, Maire de Loire-sur-Rhône.

Toutes nos félicitations aux heureux récipiendaires.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur a été servi à la salle des Fêtes.



5^{ème} Printemps de la Culture

Samedi 21 mars à la Salle des Fêtes, "Ampuis Culture et Patrimoines" a accueilli un groupe de jeunes de Saint-Jean-de-Touslas, "The Fire Fox", suivi par nos deux jeunes talents ampuisais, Alexia Sauvère à la trompette et Baptiste Roberjot au saxophone. Une comédie jouée par "La Farandole" a terminé la première partie du spectacle.

En seconde partie, nous avons apprécié les voix de "Vocalises", suivies par celles de "La Valserine". Enfin, en avant-première, une comédie dramatique de Paul Cote interprétée de façon remarquable par Amandine Landenwetsch et Henri Celle, clôturait cette soirée très conviviale.



"Jeunes pousses du Printemps"

Le repas des Anciens



Le repas de printemps, offert par la municipalité et le CCAS aux aînés du village, est toujours un moment très attendu par celles et ceux qui sont âgés de 70 ans et plus.

Cette année, il aura lieu le samedi 25 avril à 12h00 à la Salle Polyvalente.

Place au rire, au plaisir et à la bonne humeur !

La mairie est ouverte au public

- du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Tél. : 04 74 56 04 10
Fax : 04 74 56 12 54
email : mairie@ampuis.com
www.ampuis.fr

Directeur de publication : Gérard Banchet
Coordinateur général : Christian Bastin
Photos : Municipalité d'Ampuis et archives particulières, Alain Zelnik, Jacques Charles
Conception graphique et impression : Imag'in création 69420 Ampuis
imprimé sur papier PEFC